

**Mécanisme d'engagement
indépendant entre la société civile et
les Nations Unis en matière de lutte
contre le terrorisme**
Rapport d'état des lieux Afrique de l'Ouest

Janvier 2024

AUTEURS
ABDOULAYE DIALLO
MOUHAMADOU LAMINE BARA LO

Hommage à feu Abdoulaye DIALLO

A note aîné et collaborateur Abdoulaye DIALLO, co-auteur de ce présent rapport, arraché à notre affection ce 22 mars 2024.

L'humilité, la courtoisie, la rigueur et la générosité dans le partage du savoir sont les traits de caractère qui sont unanimement reconnus à notre cher Abdoulaye.

Combattant engagé pour la construction de la paix et de la sécurité en Afrique, sa contribution dans le plaidoyer et la recherche scientifique constitue une référence pour une jeunesse africaine qui veut se construire dans la paix et la stabilité.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et à toute sa famille.

Que le Paradis soit sa Demeure éternelle !

Reposes en paix, cher ami Abdoulaye.

Ce rapport d'état des lieux s'inscrit dans le cadre de l'étude de cadrage d'un
« **mécanisme d'engagement indépendant entre la société civile et les Nations Unis en
matière de lutte contre le terrorisme** ».

Pilotée par le Global Center on Cooperative Security et Rights & Security International,
cette étude financée par le Gouvernement du Canada couvre, dans ce présent rapport,
l'Afrique de l'Ouest, le Cameroun et le Tchad.

Etude de cadrage Afrique de l’Ouest

« Mécanisme d’engagement indépendant entre la société civile et les Nations Unies en matière de lutte contre le terrorisme »

Mouhamadou Lamine Bara Lo

Abdoulaye Diallo

17 Janvier 2024

Introduction

Longtemps confrontée à diverses formes de violences du fait de la fragilité des Etats qui la composent, l’Afrique de l’Ouest est devenue depuis quelques années un foyer majeur des phénomènes d’extrémisme violents. La réponse des Etats a toujours été multiple, mais avec un fort accent sécuritaire. Les Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ont été en première ligne, recourant à l’action cinétique pour contenir la violence des groupes armés non-étatiques. Force est de constater, cependant, que ces efforts ont montré leurs limites et que la violence, loin de disparaître, s’est au contraire amplifiée.

On observe ainsi une multiplication des groupes extrémistes, une extension des espaces affectés et une hausse de la létalité, ainsi qu’un changement continu des modes d’action qui varient selon les allégeances. Les groupes AQMI (GSIM) et EIGS sèment une violence aveugle dans la région. Aujourd’hui, parmi les 10 premiers pays affectés par l’EV dans le monde, on compte quatre pays d’Afrique de l’Ouest : le Burkina, le Mali, le Nigéria, le Niger¹. Une redéfinition des politiques et stratégies s’est graduellement imposée au regard de l’incapacité des réponses militaires existantes à endiguer le phénomène dans les différents foyers. C’est ainsi que le Plan d’action A/70/674 du SG/ONU du 24/12/2015 a été adopté. Il exhorte à rechercher les causes profondes, liées à diverses formes d’exclusion, pour apporter des solutions holistiques à l’EV.

Depuis lors, « *le concept d’une approche globale, sociétale, de lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est apparue dans la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies*² ». Le rôle majeur de la société civile dans le cadre de cette stratégie a conduit le Global Center on Cooperative Security et Rights & Security International à entreprendre une étude de cadrage d’un an pour évaluer la viabilité d’un mécanisme d’engagement de l’ONU et de la société civile. C’est ainsi qu’une consultation

¹ Global Terrorism Index 2002 <https://www.visionofhumanity.org/maps/global-terrorism-index/#/>

² Le mémorandum sur les bonnes pratiques pour le renforcement de la coopération entre les niveaux national et local en matière de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent pouvant mener au terrorisme, élaboré par le GCTF en 2020. <https://www.thegctf.org/Portals/1/Documents/Framework%20Documents/2020/Memorandum%20on%20Good%20Practices%20on%20Strengthening%20NLC%20in%20PCVE%20FR.pdf?ver=2020-10-01-140637-677>

régionale en Afrique de l'Ouest, avec diverses parties prenantes, a été organisée à Saly, au Sénégal, du 26 au 27 juin 2023 pour évaluer le besoin et l'intérêt d'un tel mécanisme.

Cette consultation a validé l'intérêt de dresser le profil de la société civile engagée dans la PEV, d'identifier des efforts de l'ONU dans la lutte contre le terrorisme et la PEV ainsi que des mécanismes de coopération mis en place en Afrique de l'Ouest, les risques encourus par la société civile et, enfin, les domaines d'interventions futurs avec les OSC.

1. Profils de la société civile engagée dans et/ou affectée par lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest

La liste des OSC axées sur les problématiques de paix et sécurité³, établie par la CDEAO en 2018, a permis le recensement de 100 organisations réparties sur les 15 pays. La stratégie d'intervention de ces organisations était centrée sur la gestion et la résolution des conflits. Seul le Réseau paix et sécurité des femmes de l'espace CEDEAO (Respeco) Mali a été identifié par ce portail de l'organisation régionale comme une organisation intervenant dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

En 2023, le profil des OSC intervenant dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent a connu beaucoup d'évolutions. Le panorama est marqué par le développement et la diversification de Think tanks et autres centres d'études à vocations régionale et nationale. On peut citer Timbuktu Institute, Wathi, Goree Institute, Africa Joom center, le Groupe de recherche-action sur la sécurité humaine (Grash), ARGAMali, Institut Malien de Recherche Action pour la Paix etc. Ces organisations allient recherches et programmes d'interventions grâce à la collaboration d'organismes de coopération bi et multilatéraux. Elles œuvrent au développement de cadres de dialogue, promeuvent le contrôle citoyen du secteur de la sécurité et contribuent au renforcement des capacités des FDS sur les droits humains et le DIH. Ces organisations ont un niveau de professionnalisme élevé tout comme des ONG ou cabinets internationaux (certaines interviennent dans plusieurs pays) qui ont investi en masse le domaine la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest. Parmi celles-ci Search for Common Ground, PLAN, OXFAM, CRS, ELVA Community Engagement, etc. Certains s'associent à des ONG locales ou à des associations ayant une couverture pouvant varier du niveau local au national.

Malgré une explosion des organisations de la société civile dans tous les pays de la CEDEAO, parfois dans une logique de captation des fonds, très peu interviennent dans la déradicalisation qui requiert des compétences spécifiques dont elles ne disposent généralement pas.

Les expériences de collaboration entre OSC et organismes des NU partagées par les participants à la consultation ont permis de relever des cas de succès ainsi que de nombreuses questions et préoccupations.

On note au Niger des OSC comme l'Association Nigérienne pour un Développement Durable (ONG GARKUA) et la Coalition communautaire pour la paix et la promotion du vivre ensemble (COPAVE) qui interviennent dans la lutte contre la radicalisation dans les prisons et la réintégration des ex-combattants des groupes terroristes. Au Cameroun, ALDEPA a développé une expérience novatrice, avec l'UNICEF, pour la libération et la réintégration d'enfants supposés membres de Boko Haram (à cheval entre l'Afrique de l'Ouest et central)

³ <https://cso.projects.ecowas.int/fr/list.php?start=50>

mis en prison par les FDS et victimes de lenteurs. Au Burkina Fasso, l'APAID a une expérience positive avec l'OIM dans le cadre de la scolarisation des enfant déplacés internes ainsi que ceux des sites d'accueil. Elle accompagne aussi l'insertion des personnes déplacées internes, fournit des soins et collabore avec un psychologue (bénévole) pour la santé mentale de ces personnes vulnérables.

La plupart des OSC, anciennes comme nouvelles, interviennent dans la mobilisation communautaire et étatique pour lutter contre l'extrémisme violent. Au Bénin, CARE, Social Watch, EDUCO, FeRCAB, ANC, MdSC, CRS s'impliquent dans différents efforts de renforcement de la cohésion sociale. Parmi les anciennes OSC qui intervenaient dans la gestion des conflits, notamment le peacebuilding, beaucoup ont investi la PEV. C'est le cas du WANEP, présente dans tous les pays de le CEDAO, qui de la gestion des conflits a élargi ses interventions à la PEV.

Il y a également un développement d'OSC de jeunes pour mobiliser la jeunesse dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent. Ces OSC comme Building Blocks for Peace Foundation (Nigeria), Youth Initiative Against Terrorism (Nigeria), Education Citoyenne Et Changement (Togo), Association Nouveau Visage pour l'Afrique (Togo), Conseil national de la jeunesse (Togo), Conseil national de la jeunesse du Sénégal, Collectif des Jeunes pour la Paix et la Réconciliation au Mali (Mali), sont soutenues par des organisations des Nations Unies telles que le PNUD, l'ONUDC et l'OIM.

Enfin, il y'a les organisations de femmes qui, à travers des approches originales, interviennent dans la lutte contre l'extrémisme et les diverses formes de violences. Ainsi, au Sénégal, la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance (PFPC) intervient dans les domaines de la résolution des conflits, de la communication (plaidoyer, sensibilisation), de la mobilisation sociale, de la promotion du leadership et du renforcement de capacités des femmes. Elle a connu une extension à travers le Forum des Femmes de l'Espace Sénégal/Guinée Bissau/Gambie qui a pour vocation de contribuer à la promotion et au renforcement de la paix et de la stabilité dans cet espace. Au Mali et au Burkina, des réseaux de femmes comme le WILDAF/Mali et la COFEPAX se mobilisent depuis le début de la crise pour une participation réelle des femmes dans les initiatives de paix, la reconstruction post-conflit et le respect de leurs droits.

2. Efforts des Nations Unis pour lutter contre le terrorisme et prévenir l'extrémisme violent dans la région.

Suite aux évènements du 11 septembre 2001, les Nations Unis ont mis en place *une stratégie mondiale anti-terroriste*. Elle tourne autour d' « un vaste programme à long terme pour le développement non seulement des capacités des États pour déjouer et répondre aux attaques terroristes, mais aussi des capacités de la société pour empêcher les populations locales d'avoir recours à la violence terroriste à l'avenir en mettant en avant le besoin de s'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme, y compris via l'amélioration de la qualité de la gouvernance »⁴. Un certain nombre d'entités du système de l'ONU ont

⁴ https://www.globalcenter.org/wpcontent/uploads/WestAfrica_report_french.pdf

promu et soutenu activement les efforts de mise en œuvre des initiatives antiterroristes de l'ONU, y compris la Stratégie anti-terroriste en Afrique de l'Ouest.

Suite aux résolutions 1368 et 1373, l'ONU a mis en place le comité contre le terrorisme de l'ONU (2001), la direction exécutive du comité contre le terrorisme (2004) et l'équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (2005). Ce processus a abouti à l'élaboration de la stratégie anti-terroriste mondiale (2006) qui est revisitée tous les deux ans, la création du centre de lutte du centre des Nations pour la lutte contre le terrorisme (2011), le plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), la création du bureau de lutte contre le terrorisme (2017)⁵.

Face aux limites des organisations régionales africaines, l'ONU a très tôt occupé une place importante dans la lutte contre le terrorisme et les autres formes d'extrémisme violent. Créée en 2013 par le Conseil de sécurité, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali⁶ (MINUSMA) a été la réponse majeure apportée par l'ONU dans ce pays où les groupes jihadistes avaient plus tôt occupé les régions de Kidal, Tombouctou et Gao. La mission a participé pendant une décennie au rétablissement de l'autorité de l'Etat, à la stabilisation et à la protection des civils, au processus politique, à la reconstruction du secteur de la sécurité malien, à la promotion et la protection des droits de l'homme, ainsi qu'à l'aide humanitaire.

La Stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel (SINUS) a été adoptée dès 2013 en vue d'appuyer et de renforcer les efforts entrepris globalement dans la région. Elle repose sur l'intégration des interventions en matière d'action humanitaire et de développement afin que les activités d'importance vitale répondent aux besoins immédiats, tandis que l'appui à la résilience des populations et des communautés entre dans le cadre d'un programme de développement à long terme⁷. La SINUS a mis l'accent sur le Liptako-Gourma et sur la zone du bassin du Lac Tchad à travers trois piliers : Résilience, Sécurité et Gouvernance. Les programmes, fonds et institutions spécialisées de l'ONU interviennent dans le Sahel central et dans les autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest afin de prévenir l'extrémisme violent et d'endiguer la menace terroriste.

C'est ainsi que le PNUD, en collaboration avec l'OIM, a lancé en 2020 le « Programme de prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo » qui vise à consolider la paix dans ces trois pays. En soutien à l'Autorité de développement intégré du Liptako-Gourma (ALP), le PNUD participe au « Mécanisme de Stabilisation de la Région du Liptako-Gourma » qui, depuis 2021, s'efforce de contribuer à la réduction des risques de violence et à la mise en œuvre de programmes de consolidation de la paix au Mali, au Burkina et au Niger. Ce mécanisme vient s'ajouter aux nombreuses interventions du Programme, déclinées dans les différents programmes-pays depuis le début de la crise. Le PNUD, en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne et le Gouvernement ivoirien, a lancé en 2022 le Projet « Engagement des jeunes et des femmes pour

⁵<https://css.ethz.ch/content/dam/ethz/special-interest/gess/cis/center-for-security-studies/pdfs/CSSAnalyse322-FR.pdf>

⁶ Résolution 2100 adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6952e séance, le 25 avril 2013. <https://minusma.unmissions.org/résolution-2100>

⁷ Rapport du Secrétaire général ONU sur la situation dans la région du Sahel, S/2013/354 du 14 juin 2013, P16.

la prévention des crises, la stabilité sociale, la consolidation de la paix et la réduction de la violence dans le Nord de la Côte d'Ivoire ». Il a également, sur financement du Royaume des Pays-Bas, lancé en 2023 le « Projet d'appui au renforcement de la cohésion sociale, à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre les conflits liés à la transhumance au Bénin ».

Afin de prévenir et de gérer efficacement les conflits liés à la transhumance, la FAO et l'OIM ont lancé en 2020 un projet conjoint de « Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako-Gourma ». En appui au Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent (CIPLEV) du Togo, l'OIM a, de son côté, contribué en 2022 à la Formation des chefs religieux et leaders traditionnels (Cinkassé et de Kpendjal-Ouest dans la région des Savane) dans le cadre de la lutte et la prévention contre l'extrémisme violent. L'ONUDI a lancé en 2019, avec le PNUD, le Projet d'Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels en République de Guinée.

ONUDC, à travers son « Programme Sahel » mis en œuvre depuis 2014, a accompagné les Etats de l'Afrique de l'Ouest dans le renforcement du cadre légal et l'opérationnalisation de la lutte contre la drogue et diverses formes de criminalités afin d'atténuer l'imbrication des menaces dans la région. Elle a aussi décliné dans son document cadre « Strategic vision for Africa 2030 »⁸ comme objectif, entre autres, la sécurisation et la protection des populations contre le crime organisé, le terrorisme et la violence. C'est dans ce cadre que s'inscrit son partenariat avec le GTF pour promouvoir et soutenir l'implication des jeunes dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest.

ONU FEMMES a initié des actions phares à l'image de la consultation numérique mondiale « Voix et perspectives de la société civile sur l'extrémisme violent, la lutte contre le terrorisme et les questions de genre »⁹ pour le compte du Pacte mondial des Nations Unies pour la coordination de la lutte contre le terrorisme (Groupe de travail sur l'égalité de genre). Cette consultation a abouti à la déclaration publique de la société civile avec douze recommandations importantes pour la prévention de l'extrémisme violent dont le développement de partenariats par la création d'un cadre de collaboration entre la société civile et les ONG nationales et internationales, ainsi que la création de plateformes de sensibilisation et d'échange sur les questions liées à l'extrémisme violent, etc.

3. Mécanismes participatifs existants ou formes d'engagement entre la société civile et les entités de l'ONU et/ou les organisations internationales en matière de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent

Globalement, il y a une bonne collaboration entre les organisations des NU et les OSC. Cependant, ces dernières estiment être soumises à une compétition avec les organismes onusiens pour l'accès aux ressources, comme celles du Peace building fund, sans que la concurrence ne soit équitable¹⁰.

⁸https://www.unodc.org/documents/AdvocacySection/UNODC_Strategic_Vision_for_Africa_2030-web.pdf

⁹<https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Gendered-dimensions-of-violent-extremism-and-counterterrorism-responses-Civil-society-statement-fr.pdf>

Toutes les organisations spécialisées des Nations Unis, intervenant dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent, associent la société civile comme partenaire pour le pilotage et la mise en œuvre au même titre que les structures étatiques dédiées.

Sur financement de l'Union Européenne, des USA et de la Grande Bretagne, l'OIM a contribué à l'opération Safe corridor au Nigéria à partir de 2016 avant d'étendre son implication au Tchad, au Niger et au Cameroun. S'appuyant sur son expérience en matière de DDR et en collaboration avec les OSC, l'OIM a cartographié les secteurs en croissance susceptibles de générer l'emploi et a porté de nombreux programmes d'assistance à la réintégration socioéconomique durable des ex-associés de Boko Haram¹¹.

ONUSD et ONU Femmes, en collaboration avec des OSC locales, ont mis en œuvre le « projet d'appui aux initiatives transfrontalières de dialogue communautaire avec les acteurs du secteur de la sécurité et de la justice pour la consolidation de la paix au Mali et au Niger ». Entre janvier 2019 et mars 2021, le projet a développé une approche transfrontalière (Ménaka, Gao et Tillabéry) à travers des rencontres de mise en réseau des OSC engagées sur les questions de femmes, paix et sécurité d'une part, et d'autre part, à travers des rencontres de partage d'expériences et de bonnes pratiques sur l'implication accrue des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits.

Le PNUD, ONU Femmes et la MINUSMA ont appuyé la société civile malienne dans la lutte contre la corruption et le monitoring des violations des droits de l'Homme. L'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH), en collaboration avec d'autres OSC au niveau local, met ainsi en œuvre, depuis septembre 2022, un programme qui dispose d'un mécanisme d'alerte et de suivi collaboratif dont le volet numérique (application mobile et plateforme web *Kenekanko*) permet une couverture nationale.

En collaboration avec le National Democratic Institute, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix ont accompagné la société civile du Burkina dans la mise en place de la « Plateforme des OSC sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (P-RGSS) » au Burkina Faso en 2018. La Plateforme effectue depuis 2019 un travail de capacitation des OSC, des leaders communautaires ainsi qu'une sensibilisation des populations à travers les différentes régions du pays.

L'ONU reste dans la même logique inclusive dans le « Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo¹² 2020-2022 », mis en œuvre par le PNUD et l'OIM dans le cadre du Fonds du secrétariat général pour la consolidation de la paix. Elle y accorde une place importante aux OSC en tant que partenaires de mise en œuvre. Dans ce projet, à côté des structures publiques relevant de chaque Etat, sont associés comme partenaires de mise en œuvre la Coalition pour la paix (Benin), le Conseil National des jeunes (Burkina), l'Observatoire des faits religieux (Burkina), la Plateforme des organisations de la société civile pour la promotion de la paix dans le Gulmu. Le projet associe aussi comme partenaire le Groupe de travail femmes, jeunes paix et sécurité en Afrique de l'ouest, le Conseil national de la jeunesse et le West African Network for Peacebuilding (WANEP) du Togo.

¹¹ <https://publications.iom.int/system/files/pdf/Study-Growth-Sectors-FR.pdf>

¹² <https://mptf.undp.org/sites/default/files/documents/40000/36053>

Cette approche adoptée par les Nations Unis permet de corriger le constat fait par le DCAF¹³, selon qui « la co-construction de la réponse préventive à apporter à l'EV, par un dialogue structurel, inclusif, ne semble pas encore être ancrée... »

4. Risques potentiels pour la société civile souhaitant s'engager avec les entités de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent

Toutefois, dans les pays affectés par le terrorisme, les OSC intervenant dans les zones sous contrôle de groupes terroristes sont exposés à différents risques. Certaines ont été contraintes à mettre un terme à leurs activités compte tenu du risque élevé pour elles du fait des groupes armés terroristes tout comme des Etats. Il est très difficile dans ce contexte d'être le porte-voix des populations pour dénoncer les abus dont celles-ci sont victimes de la part des deux acteurs. Les risques potentiels sont de plusieurs ordres, notamment sécuritaire, politique et traumatique.

Les OSC intervenant dans des pays comme le Niger, le Nigeria, le Mali et le Burkina sont des cibles directes des organisations terroristes exposant leur personnel et leurs familles à des kidnappings et assassinats. Dans ces pays, les OSC dénonçant la violation des droits humains par les FDS sont souvent désignées par les soutiens de l'Etat comme des traîtres à la nation et passent souvent par l'étape de la prison avec des conséquences sur leurs familles et proches. Le droit d'intervention des OSC est soumis, dans certains cas, à un avis de non-objection délivré par l'exécutif. Une forme de spirale du silence contraint ainsi les défenseurs des droits de l'homme et les médias à des précautions qui étouffent la nécessaire dénonciation de ces violations. Plusieurs cas, notamment celui de Moura au Mali, ont fini par semer les germes de la division entre les acteurs de la société civile. Avec le retrait de la MINUSMA suivant la Résolution 2690 du 30 juin 2023, la société civile malienne perd un allié dans la documentation des atteintes aux droits de l'homme sur le terrain et dans le plaidoyer auprès de la justice et autres acteurs institutionnels.

Par ailleurs, le Coup d'Etat intervenu au Niger en fin juillet 2023 a fini de placer les trois pays du Liptako-Gourma sous l'autorité de régimes militaires qui partagent de nombreux points de convergence. Il s'en est suivi un rétrécissement de l'espace civique au nom du patriotisme et de l'union sacrée contre le mal que représentent les groupes terroristes. Au Niger, et bien avant le renversement du pouvoir civil, certaines OSC font face à la Haute autorité à la consolidation de la paix (HACP) qui contrôle et, occasionnellement, bloque le financement des OSC qui ne sont pas alignées à la posture de l'Etat. Ce contrôle empêche des OSC qui travaillent dans la déradicalisation de publier leurs activités et résultats de peur d'être la cible de l'Etat.

Au Burkina des acteurs politiques et des figures de la société civile du ont été enrôlés de force dans les rangs des VDP alors qu'ils dénonçaient l'insécurité, les violations des droits de l'homme ou la gestion de la transition. Des suspensions de médias (locaux et étrangers) ou des détentions extrajudiciaires de journalistes sont également récurrentes dans cet espace où les groupes terroristes s'adonnent aux assassinats et enlèvements de professionnels des médias¹⁴.

Dans le cadre d'un engagement avec les NU, les OSC peuvent faire face au refus des

¹³ https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/PVE_Report_FR.pdf

¹⁴ Entre septembre 2020 et décembre 2023, près d'une dizaine de journalistes communautaires ont été enlevés ou tués par les groupes terroristes au Mali.

Voir <https://information.tv5monde.com/afrique/mali-reporters-sans-frontieres-deploire-le-silence-sur-lenlevement-de-deux-journalistes>

gouvernements de signer des protocoles de mise en œuvre des projets. Ce risque est plus élevé pour les OSC qui sont perçues comme étant les bras armés des NU dans des pays où ces interventions font l'objet de contestations. Ces organisations, stigmatisées, sont souvent exposées à la répression des Etats.

Le personnel des OSC intervenant dans la déradicalisation sont aussi victimes de traumatisme par leur contact avec des ex-combattants qui font d'eux les dépositaires de leurs pesantes histoires. Le rôle d'écoute auprès des populations civiles, victimes d'extrémisme violent, les contraint également à devenir la mémoire des traumatismes vécus. Il y a très peu d'intervenant et de programmes, en dehors de l'UNICEF, qui intègrent la gestion des traumatismes dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent.

5. Domaines prioritaires pour l'engagement futur de l'ONU en la matière avec la société civile.

Tel que décrit par l'UNOCT, la stratégie d'engagement des Nations Unis avec la société civile, vise à « garantir que les points de vue de la société civile soient pleinement pris en compte dans les politiques et programmes de lutte contre le terrorisme »¹⁵.

Sur la base de cet objectif, les domaines prioritaires de l'engagement de l'ONU pourraient être :

- L'établissement d'une cartographie des OSC intervenants dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et leur mise en réseau. Le réseau est un relais important pour les OSC qui sont dans des pays comme le Mali, le Niger et le Burkina. Ces OSC ont besoin des réseaux pour exister et relayer leurs messages.
- Le développement d'une approche différenciée et intégrée de prise en charge du retour des combattants sur la base d'une typologie identifiée par la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent du G5 Sahel (CellRad)¹⁶. La cellule a recensé quatre catégories de combattants qui s'engagent dans le retour : **Les combattants démobilisés** qui n'ont pas renoncé à leur idéologie mais ont réévalué leur stratégie. Pour eux, la violence n'est plus une solution **Les repentis qui** ont renoncé à leur idéologie et sont authentiquement déradicalisés. **Les déçus qui** n'ont pas entièrement renoncé à l'idéologie mais ont des griefs contre les chefs de leur groupe, dont ils contestent la légitimité. Ils sont susceptibles de s'engager auprès de nouveaux leaders. **Les traumatisés qui** sont revenus psychologiquement atteints.
- La promotion de cadres de dialogue et de collaboration entre les structures étatiques (Secrétariat général de la défense nationale, FDS, Parlements, Centres d'études stratégiques, etc.), les OSC et les partenaires internationaux.
De tels cadres pourraient faciliter les exigences de communication et d'inclusion que pose la prévention de l'extrémisme violent.

¹⁵https://www.un.org/counterterrorism/sites/www.un.org.counterterrorism/files/civil_society_engagement_strategy_website_mai_2020.pdf

¹⁶https://www.thegctf.org/Portals/1/Documents/Links/Meetings/2022/WAWG%20Youth%20PCVE%201517%20Nov/WAWG_Youth_MeetSum_V03_FR.pdf?ver=vpl1lnwCANVCVohIS4uNcQ%3d%3d

A noter que le Mali, le Burkina et le Niger se sont tous retirés du G5 Sahel en fin 2023.

- Le développement d'un dialogue stratégique entre OSC et les organes décisionnels des NU pour une meilleure prise en charge de leurs attentes et de leur implication dans les procédures de révision des politiques de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Une des attentes des OSC est de bénéficier d'un accompagnement pour la mitigation des risques politiques et sécuritaire par une amélioration de leurs capacités et de la flexibilité dans les procédures des NU pour l'accès aux ressources.

Conclusion

L'Afrique de l'Ouest est devenue, au fil des années, un espace d'instabilité avec une série d'insurrections, de changements anticonstitutionnels de pouvoir et du développement de l'extrémisme violent. Le terrorisme a causé des dizaines de milliers de morts et des millions de réfugiés et de personnes déplacées internes. Toutes choses qui ont renforcé la vulnérabilité des Etats de la région et des populations, particulièrement dans les espaces transfrontaliers.

Les leçons apprises jusque-là de la lutte contre le terrorisme suggèrent une implication active des populations dont la composante jeune est, à la fois, l'enjeu et le centre de gravité des efforts déployés par les différents acteurs. C'est tout l'intérêt des OSC qui, à travers leurs diversités, devraient permettre de remonter les préoccupations des différentes entités de la société. L'analyse de l'engagement des OSC dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest montre une focalisation relativement tardive sur le phénomène. L'émergence des Think tanks et Centres d'étude locaux, complétant l'extension des domaines d'intervention des OSC classiques, a permis d'étendre le spectre d'actions global de la société civile locale sans renverser la dépendance financière qui pose le problème de la hiérarchie des priorités ainsi que l'intégrité des engagements.

Les mécanismes d'engagement entre l'ONU et les OSC existent dans le Sahel central et dans les Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest, avec une place centrale d'entités comme le PNUD, l'OIM, l'ONU Femmes et l'ONUSIDA. L'efficacité de ces mécanismes fait face à de nombreux obstacles, notamment la faible prise en compte des attentes des OSC dès la phase de conception, la lourdeur et la complexité des procédures du système onusien, l'inégalité des mesures de sécurité et de mitigation des risques, ainsi que la faible appropriation des communautés bénéficiaires dans certains cas.

Malgré ces obstacles, on dénote une réelle volonté d'engagement des OSC dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme. Les mécanismes entre l'ONU et les OSC devraient permettre à ces dernières d'accroître la capacité de pérennisation de leurs actions par une amélioration de la résilience face aux différents défis. Il convient de travailler la convergence d'ensemble des mécanismes et de les inscrire dans une dynamique et inclusive et structurelle afin d'avoir un impact durable de prévention, conformément au Plan d'action A/70/674 du SG/ONU du 24/12/2015.